

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	124 049		124 049	142 850
Production vendue (services)	5 474 333		5 474 333	5 136 196
Chiffre d'affaires net	5 598 383		5 598 383	5 279 046
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 000	15 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			60 868	206 305
Autres produits			74	2 782
Total produits d'exploitation (I)			5 693 324	5 503 800
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			405	490
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 209 703	1 151 832
Impôts, taxes et versements assimilés			95 428	107 131
Salaires et traitements			2 200 679	2 042 955
Charges sociales			853 483	923 938
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			51 602	56 329
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			40 941	57 411
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			11 291	12 547
Autres charges			426 939	458 255
Total charges d'exploitation (II)			4 890 470	4 810 888
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			802 854	692 912
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			299 940	199 960
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 914	933
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			267 000	260 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			568 854	460 893
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			14 260	13 698
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 260	13 698
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			554 594	447 195
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 357 448	1 140 108

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 379	333
Sur opérations en capital		18 082
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	26 171	
Total produits exceptionnels (VII)	27 550	18 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	79	
Sur opérations en capital	18 209	60 586
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	18 288	60 586
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 262	-42 171
Participation des salariés aux résultats (IX)	97 814	96 094
Impôts sur les bénéfices (X)	182 151	142 454
Total des produits (I+III+V+VII)	6 289 728	5 983 109
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 202 983	5 123 720
BENEFICE OU PERTE	1 086 745	859 388
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	301 720	200 492
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	121	1 486

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	62 681	62 681		
Fonds commercial (1)	412 353		412 353	405 312
Autres immobilisations incorporelles	631 704		631 704	631 704
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	913 136	734 553	178 583	185 891
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 992 426	543 000	2 449 426	2 182 426
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	325		325	324
Prêts	7 196		7 196	10 066
Autres immobilisations financières	21 454		21 454	21 454
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 041 274	1 340 234	3 701 040	3 437 176
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 836		3 836	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 229 107	199 830	2 029 277	2 203 909
Autres créances	1 782 804	1 298 545	484 259	71 498
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	358 010		358 010	248 955
Charges constatées d'avance (3)	38 074		38 074	35 251
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 411 831	1 498 375	2 913 456	2 559 613
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 453 105	2 838 609	6 614 496	5 996 789
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)			7 196	5 427
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	105 000	105 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 500	10 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 198 825	1 640 436
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 086 745	859 388
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 401 070	2 615 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	36 500	39 500
Provisions pour charges	118 379	107 088
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	154 879	146 588
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 011	347 683
Emprunts et dettes financières diverses (3)	331 138	113 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 144	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 738	238 321
Dettes fiscales et sociales	1 414 421	1 298 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 979	
Autres dettes	4 137	26 751
Produits constatés d'avance	624 979	1 210 545
TOTAL DETTES (1)	3 058 547	3 234 876
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 614 496	5 996 789
(1) Dont à plus d'un an (a)	120 134	125 506
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 889 270	3 109 370
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compagnie
Française
de Contrôle
& d'Expertise

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée

IN EXTENSO ORNE

30 rue d'Alençon

61 250 CONDE SUR SARTHE



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Société par Actions Simplifiée
IN EXTENSO ORNE
30 rue d'Alençon
61 250 CONDE SUR SARTHE

A l'assemblée générale de la société **IN EXTENSO ORNE**,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **IN EXTENSO ORNE** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2022 à la date d'émission de notre rapport.

.../...

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- La note « Fonds commercial » de l'annexe (page 9) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation du fond commercial.
- La note « Immobilisations financières » de l'annexe (page 10) présente les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies en annexe.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leurs concordances avec les comptes annuels.

.../...

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pas pu être mis à disposition des associés dans le délai prescrit par l'article 18 des statuts, la documentation juridique nous étant parvenue tardivement.

Paris, le 5 décembre 2023

**Compagnie Française
de Contrôle et d'Expertise
"C.F.C.E."**

Société de commissaires aux comptes

Signé par Albert ABEHSSERA
Le 05/12/2023



Albert ABEHSSERA
Expert-comptable diplômé
Commissaire aux comptes

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/06/2023	Net 30/06/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	62 681	62 681		
Fonds commercial (1)	412 353		412 353	405 312
Autres immobilisations incorporelles	631 704		631 704	631 704
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	913 136	734 553	178 583	185 891
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	2 992 426	543 000	2 449 426	2 182 426
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	325		325	324
Prêts	7 196		7 196	10 066
Autres immobilisations financières	21 454		21 454	21 454
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 041 274	1 340 234	3 701 040	3 437 176
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	3 836		3 836	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 229 107	199 830	2 029 277	2 203 909
Autres créances	1 782 804	1 298 545	484 259	71 498
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	358 010		358 010	248 955
Charges constatées d'avance (3)	38 074		38 074	35 251
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 411 831	1 498 375	2 913 456	2 559 613
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 453 105	2 838 609	6 614 496	5 996 789
(1) Dont droit au bail			95 000	95 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)			7 196	5 427
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

BILAN PASSIF

	30/06/2023	30/06/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	105 000	105 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 500	10 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 198 825	1 640 436
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 086 745	859 388
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 401 070	2 615 325
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	36 500	39 500
Provisions pour charges	118 379	107 088
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	154 879	146 588
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	26 011	347 683
Emprunts et dettes financières diverses (3)	331 138	113 257
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	49 144	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 738	238 321
Dettes fiscales et sociales	1 414 421	1 298 319
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 979	
Autres dettes	4 137	26 751
Produits constatés d'avance	624 979	1 210 545
TOTAL DETTES (1)	3 058 547	3 234 876
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 614 496	5 996 789
(1) Dont à plus d'un an (a)	120 134	125 506
(1) Dont à moins d'un an (a)	2 889 270	3 109 370
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES DE RESULTAT

	France	Exportations	30/06/2023	30/06/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)	124 049		124 049	142 850
Production vendue (services)	5 474 333		5 474 333	5 136 196
Chiffre d'affaires net	5 598 383		5 598 383	5 279 046
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			34 000	15 667
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			60 868	206 305
Autres produits			74	2 782
Total produits d'exploitation (I)			5 693 324	5 503 800
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises			405	490
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 209 703	1 151 832
Impôts, taxes et versements assimilés			95 428	107 131
Salaires et traitements			2 200 679	2 042 955
Charges sociales			853 483	923 938
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			51 602	56 329
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			40 941	57 411
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			11 291	12 547
Autres charges			426 939	458 255
Total charges d'exploitation (II)			4 890 470	4 810 888
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			802 854	692 912
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			299 940	199 960
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 914	933
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			267 000	260 000
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			568 854	460 893
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			14 260	13 698
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			14 260	13 698
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			554 594	447 195
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 357 448	1 140 108

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2023	30/06/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	1 379	333
Sur opérations en capital		18 082
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	26 171	
Total produits exceptionnels (VII)	27 550	18 415
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	79	
Sur opérations en capital	18 209	60 586
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	18 288	60 586
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	9 262	-42 171
Participation des salariés aux résultats (IX)	97 814	96 094
Impôts sur les bénéfices (X)	182 151	142 454
Total des produits (I+III+V+VII)	6 289 728	5 983 109
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 202 983	5 123 720
BENEFICE OU PERTE	1 086 745	859 388
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	301 720	200 492
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	121	1 486

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO ORNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 6 614 496 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 086 745 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	405 312	7 041		412 353
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	694 385			694 385
Immobilisations incorporelles	1 099 697	7 041		1 106 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	442 299	10 838		453 137
- Matériel de transport	72 076			72 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	366 005	33 455	11 537	387 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	880 380	44 294	11 537	913 136
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 992 426			2 992 426
- Autres titres immobilisés	324	2		325
- Prêts et autres immobilisations financières	31 520	5 600	8 471	28 649
Immobilisations financières	3 024 270	5 602	8 471	3 021 401
ACTIF IMMOBILISE	5 004 346	56 936	20 008	5 041 274

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

30/06/2023	
Éléments achetés	7 041
Éléments réévalués	67 312
Éléments reçus en apport	243 000
Total	317 353

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN EXTENSO EURE 27240 MESNILS SUR ITON	510 000	1 089 822	99,98	411 279
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

NOTES SUR LE BILAN

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 992 426	2 449 426			299940
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Chiffre d'affaires IE EURE = 2 438 785 €

Dividendes encaissés = 299 940 €

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 681			62 681
Immobilisations incorporelles	62 681			62 681
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	348 130	18 947		367 077
- Matériel de transport	50 404	8 592		58 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	295 956	24 063	11 537	308 481
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	694 489	51 602	11 537	734 553
ACTIF IMMOBILISE	757 170	51 602	11 537	797 234

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 078 634 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 196	7 196	
Autres	21 454		21 454
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 229 107	2 229 107	
Autres	1 782 804	1 782 804	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 074	38 074	
Total	4 078 634	4 057 181	21 454
Prêts accordés en cours d'exercice	5 600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 471		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	21 120
Clients - FAE hors groupe	110 466
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	3 172
Etat - produits à recevoir	6 567
Divers - Produits à recevoir	17 360
Total	158 685

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	810 000		267 000	543 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 474 579	40 941	17 145	1 498 375
Total	2 284 579	40 941	284 145	2 041 375
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		40 941	17 145	
Financières			267 000	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision des créances clients douteuses	199 830
Provision pour autre créance	1 298 545
TOTAL	1 498 375

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 décomposé en 3 500 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/12/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	859 388
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	859 388
Affectations aux réserves	558 388
Distributions	301 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	859 388

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	105 000				105 000
Réserve légale	10 500				10 500
Réserves générales	1 640 436	558 388	558 388		2 198 825
Résultat de l'exercice	859 388	-859 388	1 086 745	859 388	1 086 745
<i>Dividendes</i>		301 000			
Total Capitaux Propres	2 615 325		1 645 133	859 388	3 401 070

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 500		3 000		22 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	107 088	11 291			118 379
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 000				14 000
Total	146 588	11 291	3 000		154 879
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 291	3 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 30/06/2023.

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient

NOTES SUR LE BILAN

compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 3.85 %
- Taux de progression des salaires : 2 %

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté.

16 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans

9 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans

3 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 118 379 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 009 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 011	23 551	2 460	
Emprunts et dettes financières divers (*)	131 610	13 936	117 674	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 738	603 738		
Dettes fiscales et sociales	1 414 421	1 414 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 979	4 979		
Autres dettes (**)	203 666	203 666		
Produits constatés d'avance	624 979	624 979		
Total	3 009 403	2 889 270	120 134	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	321 672			
(**) Dont envers les groupes et associés	199 528			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	8 279
Fournisseurs - FAR hors groupe	76 305
Dettes provisionnées pour CP	292 662
Dettes provisionnées pour RTT	84 167
Dettes prov. sur part. des salariés	98 900
Personnel - Primes à payer	72 334
Personnel - Interessement à payer	2 028
Orga. sociaux - CS sur CP	115 669
Orga. sociaux - Autres CS à payer	52 406
Charges à payer particip eff constr	14 012
Charges à payer taxe apprentissag	936
Etat - Charges fiscales / ch. pers.	8 025
Charges à payer – CFE	1 115
Charge à payer - TVTS	310
Charge à payer - Taxe handicap	3 000
RRR à accorder et autres AAE	4 137
Total	834 285

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	38 074		
Total	38 074		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	624 979		
Total	624 979		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/06/2023
ALENCON	4 162 167
L'AIGLE	1 060 042
ARGENTAN	205 475
MORTAGNE	170 699
TOTAL	5 598 383

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 060 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	28 629	
79150000 - Trf de charges - Divers social	12 093	
	40 722	
Total	40 722	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 357 448	179 816	1 177 632
+ Résultat exceptionnel	9 262	2 335	6 927
- Participations des salariés	97 814		97 814
Résultat comptable	1 268 896	182 151	1 086 745
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 60,65 personnes dont 4,75 apprentis et 1,75 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	47	
Ouvriers		
Total	61	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS
SIREN : 844333245

Au capital de : 86 073 503 euros

Adresse du siège social :
106 cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres IE EURE</i>	22 349
<i>Intérêts à échoir</i>	237
Autres engagements donnés	22 586
Total	22 586
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE EURE pour les emprunts contractés d'un montant de 2 650 000 €.

IN EXTENSO ORNE

Société par actions simplifiée
Au capital de 105.000 €uros
Siège social : 30 rue d'Alençon – Condé sur Sarthe (61250)
308 174 333 RCS Alençon

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 08 DÉCEMBRE 2023

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2023

DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 30 juin 2023 s'élève à 1.086.744,83 €uros, approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de la manière suivante :

- Résultat net 1.086.744,83 €uros
- A titre de dividendes,
La somme de 800.100,00 €uros
Soit un dividende de 228,60 € par action
- Le solde, au compte « Autres réserves » 286.644,83 €uros

Le dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- Le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 800.100,00 €uros, soit la totalité des dividendes mis en distribution (abattement applicable sous conditions : 914,40 €uros ; abattement non applicable : 799.185,60 €uros)
- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 17,2 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Total des sommes distribuées	Réfaction de 40 % sur les dividendes (Article 158.3.2 C.G.I.)	
		Dividendes éligibles applicable sous conditions	Dividendes éligibles non applicable
30 juin 2022	301.000,00 €	344,00 €	300.656,00 €
30 juin 2021	301.000,00 €	344,00 €	300.656,00 €
30 juin 2020	200.025,00 €	228,60 €	199.796,40 €

Décision de l'Assemblée générale ordinaire annuelle en date du 08 décembre 2023 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Président

Jean-Max YVER



REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS IN EXTENSO ORNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2023, dont le total est de 6 614 496 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 086 745 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/10/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

TRAVAUX EN COURS :

Les travaux en cours à la clôture de l'exercice sont traités au prix de vente avec prise en compte des bonis et malis et en retenant la méthode de l'avancement.

Ils figurent en "Clients - factures à établir" lorsqu'il s'agit de travaux à facturer et en "Produits constatés d'avance" lorsqu'il s'agit de travaux facturés d'avance.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 4 à 10 ans
- * Matériel de transport : 3 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. La provision constituée est basée sur l'antériorité des créances.

Plus précisément, la règle de dépréciation est la suivante :

- 100 % pour les créances dont l'antériorité est supérieure à 18 mois,
- 100 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 12 et 18 mois sauf dérogation de l'associé en charge du dossier,
- 25 % pour les créances dont l'antériorité est comprise entre 9 et 12 mois.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	405 312	7 041		412 353
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	694 385			694 385
Immobilisations incorporelles	1 099 697	7 041		1 106 738
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	442 299	10 838		453 137
- Matériel de transport	72 076			72 076
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	366 005	33 455	11 537	387 923
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	880 380	44 294	11 537	913 136
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	2 992 426			2 992 426
- Autres titres immobilisés	324	2		325
- Prêts et autres immobilisations financières	31 520	5 600	8 471	28 649
Immobilisations financières	3 024 270	5 602	8 471	3 021 401
ACTIF IMMOBILISE	5 004 346	56 936	20 008	5 041 274

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Le fonds de commerce figure à l'actif du bilan pour sa valeur d'achat, d'apport ou résulte d'opération de fusion.

La valeur d'inventaire du fonds de commerce correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée sur la base des performances opérationnelles actuelles et futures estimées de l'entreprise, ou d'une valeur de marché.

Lorsque des événements ou changements des conditions du marché sont susceptibles de provoquer une perte de valeur, aboutissant à une valeur d'utilité inférieure à la valeur inscrite au bilan, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

NOTES SUR LE BILAN

30/06/2023	
Éléments achetés	7 041
Éléments réévalués	67 312
Éléments reçus en apport	243 000
Total	317 353

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et des perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS IN EXTENSO EURE 27240 MESNILS SUR ITON	510 000	1 089 822	99,98	411 279
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

NOTES SUR LE BILAN

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	2 992 426	2 449 426			299940
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Chiffre d'affaires IE EURE = 2 438 785 €

Dividendes encaissés = 299 940 €

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	62 681			62 681
Immobilisations incorporelles	62 681			62 681
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	348 130	18 947		367 077
- Matériel de transport	50 404	8 592		58 995
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	295 956	24 063	11 537	308 481
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	694 489	51 602	11 537	734 553
ACTIF IMMOBILISE	757 170	51 602	11 537	797 234

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 078 634 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 196	7 196	
Autres	21 454		21 454
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 229 107	2 229 107	
Autres	1 782 804	1 782 804	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	38 074	38 074	
Total	4 078 634	4 057 181	21 454
Prêts accordés en cours d'exercice	5 600		
Prêts récupérés en cours d'exercice	8 471		

Produits à recevoir

	Montant
Clients - FAE groupe IE	21 120
Clients - FAE hors groupe	110 466
RRR à obtenir & avoirs à recevoir	3 172
Etat - produits à recevoir	6 567
Divers - Produits à recevoir	17 360
Total	158 685

NOTES SUR LE BILAN

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	810 000		267 000	543 000
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	1 474 579	40 941	17 145	1 498 375
Total	2 284 579	40 941	284 145	2 041 375
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		40 941	17 145	
Financières			267 000	
Exceptionnelles				

Dépréciation des créances

Tableau des dépréciations par catégorie :

	Montant
Provision des créances clients douteuses	199 830
Provision pour autre créance	1 298 545
TOTAL	1 498 375

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 105 000,00 décomposé en 3 500 titres d'une valeur nominale de 30,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 09/12/2022.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	859 388
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	859 388
Affectations aux réserves	558 388
Distributions	301 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	859 388

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2022	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2023
Capital	105 000				105 000
Réserve légale	10 500				10 500
Réserves générales	1 640 436	558 388	558 388		2 198 825
Résultat de l'exercice	859 388	-859 388	1 086 745	859 388	1 086 745
<i>Dividendes</i>		301 000			
Total Capitaux Propres	2 615 325		1 645 133	859 388	3 401 070

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	25 500		3 000		22 500
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	107 088	11 291			118 379
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	14 000				14 000
Total	146 588	11 291	3 000		154 879
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		11 291	3 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Les indemnités de fin de carrière ont fait l'objet d'une évaluation et d'une comptabilisation à la date du 30/06/2023.

Le calcul est réalisé selon la méthode retrospective prorata temporis sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié et tient

NOTES SUR LE BILAN

compte des paramètres suivants :

- Age de la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation retenu : 3.85 %
- Taux de progression des salaires : 2 %

Sur la base de statistiques réalisées par le groupe IN EXTENSO, il a été décidé de différencier le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté.

16 % lorsque l'ancienneté est inférieure à 5 ans

9 % lorsque l'ancienneté est comprise entre 5 et 15 ans

3 % lorsque l'ancienneté est supérieure à 15 ans

Le montant des engagements, en fonction des hypothèses ci-dessus est estimé à 118 379 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 009 403 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	26 011	23 551	2 460	
Emprunts et dettes financières divers (*)	131 610	13 936	117 674	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 738	603 738		
Dettes fiscales et sociales	1 414 421	1 414 421		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	4 979	4 979		
Autres dettes (**)	203 666	203 666		
Produits constatés d'avance	624 979	624 979		
Total	3 009 403	2 889 270	120 134	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	321 672			
(**) Dont envers les groupes et associés	199 528			

NOTES SUR LE BILAN

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - FAR groupe IE	8 279
Fournisseurs - FAR hors groupe	76 305
Dettes provisionnées pour CP	292 662
Dettes provisionnées pour RTT	84 167
Dettes prov. sur part. des salariés	98 900
Personnel - Primes à payer	72 334
Personnel - Interessement à payer	2 028
Orga. sociaux - CS sur CP	115 669
Orga. sociaux - Autres CS à payer	52 406
Charges à payer particip eff constr	14 012
Charges à payer taxe apprentissag	936
Etat - Charges fiscales / ch. pers.	8 025
Charges à payer – CFE	1 115
Charge à payer - TVTS	310
Charge à payer - Taxe handicap	3 000
RRR à accorder et autres AAE	4 137
Total	834 285

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	38 074		
Total	38 074		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	624 979		
Total	624 979		

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	30/06/2023
ALENCON	4 162 167
L'AIGLE	1 060 042
ARGENTAN	205 475
MORTAGNE	170 699
TOTAL	5 598 383

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 060 €

Honoraire des autres services : 0 euros

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - Transferts de charges	28 629	
79150000 - Trf de charges - Divers social	12 093	
	40 722	
Total	40 722	

Résultat et impôts sur les bénéfices

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 357 448	179 816	1 177 632
+ Résultat exceptionnel	9 262	2 335	6 927
- Participations des salariés	97 814		97 814
Résultat comptable	1 268 896	182 151	1 086 745
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

AUTRES INFORMATIONS

Effectif

Effectif moyen du personnel : 60,65 personnes dont 4,75 apprentis et 1,75 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	14	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	47	
Ouvriers		
Total	61	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : AVENIR IE

Forme : SAS
SIREN : 844333245

Au capital de : 86 073 503 euros

Adresse du siège social :
106 cours Charlemagne
69002 LYON

AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
<i>Nantissement des titres IE EURE</i>	22 349
<i>Intérêts à échoir</i>	237
Autres engagements donnés	22 586
Total	22 586
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Il a été réalisé un engagement concernant le nantissement des titres IE EURE pour les emprunts contractés d'un montant de 2 650 000 €.